

## Annexe au règlement - Site de Pampigny

### But de l'école

Le but de l'École de musique (ci-après nommée EM) est d'offrir un enseignement musical de qualité. L'EM a été créée afin de former une relève et ainsi assurer l'avenir de la société de musique.

### Offre de cours

Les cours suivants sont proposés à l'EM :

- Initiation musicale
- Initiation par la flûte à bec
- Solfège
- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette / cornet
- Trombone
- Euphonium / baryton / basse
- Batterie / percussion

### Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EM.

### Salle de cours

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'EM. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

### Ecolages

La finance d'écolage est payable par semestre sur facture. En cas de démission d'un élève en cours de semestre, la finance d'écolage reste due pour tout le semestre. Une demande écrite de remboursement de l'écolage peut être adressée au responsable en cas de maladie (plus de trois semaines). Un certificat médical devra alors être présenté.

### Musique d'ensemble

L'entrée à l'ensemble des jeunes est libre, mais vivement encouragée et se fait en accord avec le professeur, les parents et le responsable de l'EM. L'ensemble des jeunes répète durant une partie de l'année selon l'agenda des concerts et des manifestations. L'ensemble des jeunes est un cours offert aux élèves de l'EM.

### Concours des solistes et petits ensembles

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au concours des solistes et petits ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés à la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre. L'EM prend en charge la finance d'inscription.

### Soirées annuelles de la fanfare L'Echo du Chêne

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer aux concerts annuels de l'Echo du Chêne qui se déroulent généralement en mars. L'Ensemble des jeunes se produit ainsi que les élèves débutants.

### Renseignement complémentaire

Isaline Javet  
[pampigny@multisite.ch](mailto:pampigny@multisite.ch)  
078 964 24 99